

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NO 14-2022 : SERVICE DE TRANSPORT INTRAMUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROMONT (MOBI)

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ que la MRC Brome-Missisquoi (« DONNEUR D'ORDRE ») désire obtenir des soumissions afin de retenir les services d'un transporteur pour le service de transport intramunicipal sur le territoire de la ville de Bromont (MOBi).

Le SOUMISSIONNAIRE doit se procurer les Documents d'Appel d'Offres via le SEAO (<https://seao.ca/>) à compter du 11 mai 2022, à défaut de quoi sa Soumission est automatiquement rejetée par le DONNEUR D'ORDRE. Notamment, le SOUMISSIONNAIRE doit placer dans une enveloppe opaque cachetée UN (1) exemplaire original papier de sa Soumission. Pour être valides et considérées, les Soumissions doivent être adressées à David Legrand et avoir été reçues physiquement au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi situé au 749 rue principale à Cowansville au plus tard le 31 mai 2022 à 11 :00 :00. Les soumissions seront ouvertes au même endroit le même jour à 11:10.

Le SOUMISSIONNAIRE doit également, afin de protéger le DONNEUR D'ORDRE contre des pertes éventuelles de son refus de conclure ou d'exécuter le Contrat en conformité avec sa Soumission, fournir une garantie de soumission représentant un montant d'au moins DIX MILLE (10 000\$) dollars, sous l'une ou l'autre des formes prévues aux Documents d'Appel d'Offres.

Toute Soumission déposée demeure valide pour une période de QUATRE-VINGT-DIX (90) jours suivant la date et l'heure limite prévues pour la réception des Soumissions. Le DONNEUR D'ORDRE ne s'engage à accepter aucune des Soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les SOUMISSIONNAIRES. Dans tous les cas, les SOUMISSIONNAIRES ne peuvent prétendre à aucune indemnité ou compensation. De plus, l'adjudication du Contrat visé par le présent appel d'offres est conditionnelle à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la MRC Brome-Missisquoi et la Ville de Bromont en lien avec ledit service, ainsi qu'à l'adoption et l'entrée en vigueur d'un règlement par le conseil de la MRC au sujet dudit service. L'adjudication de ce Contrat est également conditionnelle à l'obtention du financement et à l'approbation des prévisions budgétaires nécessaires pour ce service. Toutefois, à sa discrétion, le DONNEUR D'ORDRE, peut procéder par une adjudication conditionnelle à la réalisation d'un, de plusieurs ou de la totalité de ces événements.

Les renseignements généraux sont adressés au soussigné par courriel au dlegrand@mrcbm.qc.ca ou par téléphone au 450-266-4900 poste 278.

DONNÉ à Cowansville ce ONZIÈME (11^e) jour de mai de l'année DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

Le greffier et responsable de l'appel d'offres,

David Legrand, avocat